

## Jean-Baptiste André Godin à Désiré Jules Lesguillier, 19 novembre 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 1 p. (263v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Désiré Jules Lesguillier, 19 novembre 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 07/12/2025 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50376>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 novembre 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Lesguillier, Désiré Jules \(1825-1889\)](#)

Lieu de destination 42, rue de Châteaudun, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

Résumé Sur le tracé de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Laon. Godin a appris par les journaux que le dossier du chemin de fer du Cateau à Laon est devant la Commission de la Chambre des députés. Godin demande à Lesguillier de le tenir au courant de l'affaire.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Personnes citées [Assemblée nationale \(France\)](#)

Lieux cités

- [Laon \(Aisne\)](#)
- [Le Cateau-Cambrésis \(Nord\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Brux 19 juil 81

563

Mon cher et cher collègue,  
Les journaux économiques  
ont évoqué des propos de  
M. le Ministre des Finances à  
propos d'articles à l'acte éta-  
mantenant devant la com-  
mission de la Chambre.

Sorry very soon, je vous  
prie, pour me dire si vous  
verrez quelque chose de la  
situation de cette affaire.

Je suis toutefois préoccupé  
de savoir si le dossier  
comprend le contre - projet

en plans et modèles  
finis que j'ai déposé  
au Ministère

Je suis vaincu que l'ac-  
tue de ce contre - projet ne  
ait simplement, soit au-  
doisier le premier contre -  
projet qui avait été dressé  
à la hâte pour la com-  
mission d'enquête.

Veuillez agréer, mon cher  
et cher collègue, l'assurance  
de mes meilleures sentiments.

Y. Ligny

Y. Ligny